

## DELIBERATION DU COMITÉ SYNDICAL

N° 18/2026

**OBJET :**  
**Installation du Comité  
Syndical**

**Date de convocation :**  
**05/05/2026**

Nombre de délégués  
En exercice : 13  
Présents : 13  
Procurations : 0  
Votants : 13

L'an deux mil vingt-six,

Le 12 mai à 20 heures 00,

Le Comité syndical, légalement convoqué, conformément à l'article L5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales s'est réuni au siège du Syndicat à AUVERS-SUR-OISE en séance publique sous la présidence de Hubert MARCHAIS.

Étaient présents : Vincent BARRAILLER, Florent BEAULIEU, Jean-Pierre COURTOIS, Pascal DERCHE, Alexandre DOHY, Pierre-Edouard EON, Jérôme FRANCOIS, Nadège MAGNE, Hubert MARCHAIS, Isabelle MEZIERES, Jean-Pierre OBERTI, David TOMAS, délégués titulaires, Patrick CHADAIGNE, délégué suppléant des communes membres, formant la majorité des membres en exercice.

Gilbert POLARD, Sophie GRONDIN et Gladys LEBEAU à titre consultatif.

Absents excusés : Laëtitia FAUGIERES

Secrétaire de séance : Nadège MAGNE

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article 5711-1 et suivants,

**Vu** les statuts du syndicat,

**Vu** la délibération 2026/017 du 21 mars 2026 de la Ville d'Auvers-sur-Oise,

**Vu** la délibération 2026/067 du 9 avril 2026 de la Ville de Méry-sur-Oise,

**Vu** la délibération 2026/17 du 21 mars 2026 de la Ville de Mériel,

**Vu** la délibération 2026-039 du 16 avril 2026 de la Communauté de Commune Val Parisis,

**Vu** la délibération 2026/11 du 30 mars 2026 de la Ville de Villiers Adam,

Après l'appel nominal, Monsieur Hubert MARCHAIS, doyen du Comité, a donné lecture des délibérations des communes désignant leurs délégués suite au renouvellement des conseils municipaux et communautaires de 2026 et a déclaré installés dans leurs fonctions de conseillers syndicaux :

### DELEGUES TITULAIRES

Mme MEZIERES Isabelle  
M. OBERTI Jean-Pierre  
M. BEAULIEU Florent  
M. EON Pierre-Edouard  
M. DOHY Alexandre  
M. MARCHAIS Hubert  
M. FRANCOIS Jérôme  
Mme MAGNE Nadège  
M. COURTOIS Jean-Pierre  
M. DERCHE Pascal  
M. TOMAS David  
M. BARRAILLER Vincent  
M. FAUGIERES Laëtitia

### DELEGUES SUPPLEANTS :

M. LE BOURGEOIS Marc  
M. MEZIERES Christophe  
Mme MOUSSERON Isabelle  
Mme LE MOAL Solène  
M. PECQUEUX Jean-Marc  
M. LEROYER Eric  
Mme FINKEL Béatrice  
M GONIDEC Laurent  
M. FAIVRE-RAMPANT Louis  
M. BELLENGER Claude  
M. SPAGNUOLO Giovanni  
M. CHADAIGNE Patrick  
M. NOEL Christophe

.../...

Fait et délibéré en séance les jours, mois et ans susdits.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut également être saisi directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyens » (information et accès au service disponibles à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>).

Copie conforme à l'original.

**Le Secrétaire de Séance,  
Nadège MAGNE**

**Le Président,  
Hubert MARCHAIS**

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
En préfecture le : 18/05/2026  
De sa publication le : 18/05/2026  
Sur le site du SIAVOS.

